

Saint-Ouen, le 28 juillet 2026

FORÊT RÉGIONALE DE BRÉVIANDE

DÉCRYPTAGE DES ACTIONS À VENIR POUR RÉGULER LES POPULATIONS DE CHEVREUILS ET DE SANGLIERS

Attentive à l'équilibre de l'écosystème forestier et à la sécurité de l'ensemble des usagers et riverains des forêts régionales, Île-de-France Nature, en tant que gestionnaire, est dans l'obligation de mettre en place des opérations de chasse ponctuelles. Faute de prédateurs naturels, elles sont le seul moyen de réguler l'abondance de certains animaux présentant des taux de reproduction élevés.

Maintenir le fragile équilibre de la forêt et garantir la sécurité de tous

Île-de-France Nature gère, pour le compte de la Région, 11 000 hectares de forêts soit 41 massifs majoritairement situés à proximité immédiate des zones urbaines. Dans le cadre de ses missions d'accueil du public, de maintien de la biodiversité et de renouvellement de la forêt, elle doit s'assurer du bon équilibre de l'écosystème forestier tout en garantissant la sécurité de tous. Faute de prédateurs naturels, les grands mammifères (sangliers, chevreuils, cerfs) peuvent menacer cet équilibre et impacter la sécurité du public.

Des suivis spécifiques de la grande faune pour ajuster au mieux les prélèvements

Pour suivre précisément l'évolution de ces espèces et ajuster au mieux les prélèvements, des suivis spécifiques sont mis en place sur les massifs les plus vastes. Ils permettent d'évaluer le bon état de santé des animaux ainsi que leur abondance. Car au-delà d'une certaine densité d'individus, ces espèces peuvent déséquilibrer et mettre en péril l'écosystème forestier dans son ensemble (voir encadré).

Les dégâts provoqués par la grande faune en surnombre ont un impact :

- sur la végétation, à travers le piétinement et la consommation des jeunes pousses empêchant leur régénération ou encore l'écorçage des arbres ;
- sur la faune elle-même, avec des impacts conséquents sur certaines populations animales pâtissant de ce déséquilibre : animaux chétifs, plus vulnérables aux maladies et présentant un taux de mortalité plus élevé.

Par ailleurs, de par leur proximité avec les villes, les terres cultivées et les infrastructures routières, une surpopulation de la grande faune peut engendrer des risques non négligeables pour autrui et des dégâts importants : collision sur les routes et les voies ferrées, perturbation du trafic, destruction de clôtures et aires de jeu, dégâts occasionnés sur les pelouses, etc.

Des interventions réalisées dans le souci de la sécurité du public et du confort de promenade

Les actions de régulation, organisées par Île-de-France Nature, se déroulent du 1^{er} novembre au 31 mars : après la saison des champignons, hors vacances scolaires, ponts, jours fériés, mercredi, samedi et dimanche.

L'enjeu pendant ces opérations reste d'assurer la **sécurité du public**.

Durant ces opérations, les zones concernées au sein des forêts régionales sont signalées et d'accès restreint pour le public.

En parallèle, Île-de-France Nature diffuse les dates de chasse prévues et les périmètres concernés à travers différents canaux : publication sur son site internet, affichage aux entrées de forêt, communication des dates d'intervention aux mairies de situation, déploiement de panneaux signalétiques sur les chemins et aux abords des routes le jour de l'opération.

En complément de ces dispositifs d'information et de sécurité, des renforts peuvent être mobilisés lors des interventions par Île-de-France Nature : pour la saison 2026-2027, ce sera le cas dans le secteur des « Bois Brûlés » notamment, **en partenariat avec la Police municipale de la Ville de Cesson**.



© Photo libre de droits

À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS